

Image not found or type unknown



remboursement de credit conso

Par **laurinette 85**, le **03/03/2009** à **10:25**

ayant souscrit un credit conso, j'ai prise du retard dans les mensualités (finaref)
l'huissier m'envoie le solde a payer je propose de regler en enlevant une partie des frais pas
de reponse d'autre part on me facture 550 euros (sur pret 5000 euros) pour lois scrivener a
t'on le droit
merci votre reponse